



Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou lot

LOT / LOT	min	max	min	max
surface d'emprise au sol [m²]	min	max	min	max
surface de scellement du sol [m²]	min	max	min	max
type de toiture	min	max	min	max
type, disposition et nombre des constructions	min	max	min	max
hauteur des constructions [m]	min	max	min	max

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différences zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- +1, 2, ... nombre de niveaux pleins
- +1, 2, ... nombre d'étages en retrait
- +1, 2, ... nombre de niveaux sous combles
- +1, 2, ... nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ho-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faite de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-m x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombre de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tr-x-45 toiture à x versants, degré d'inclinaison
- o-orientation de la falte

Gabari des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / lots

- lot projeté
- lot existant
- territoire cédé au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- % minimal en surface construite brute à déduire au logement par construction
- % minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- % pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté
- arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée
- haie à conserver
- muret projeté
- muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- réention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fosse ouverte pour eaux pluviales

2. Éléments complémentaires à la légende-type selon règlement Grand-Ducal du 8 mars 2017 concernant le contenu d'un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Représentation

- point de référence des coordonnées des surfaces constructibles
- niveaux de référence (coupes)
- localisation des coupes
- cotations
- cotations à titre indicatif
- phase indépendante

Espaces extérieurs privés et publics

- espace pouvant être dédié au stationnement de type Kiss&Go
- Surface scellée dédiée à l'installation de carports
- acôtés compliers
- arrêt de bus (à titre indicatif)
- zone aire de jeux ouverte au public

Hauteur des constructions

- hauteur à l'acrotère du dernier niveau plein (coupes)
- hauteur à l'acrotère de l'étage en retrait (coupes)

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-cp x construction particulière

Légende selon PAG

- zone de servitude 'urbanisation - zone tampon'

Remarque :

Tous les éléments grisés et non cotés sont donnés à titre indicatif

WW+ ARCHITECTURE PROCESS DESIGN URBAN DESIGN

WW+ SARL
Rue de l'Europe 53 T +352 261 776 eed@wwp.lu
L-4340 Esch/Alzette F +352 261 776 269 wwplu.lu

PROJET
URB_25_006 MoPa 1 PAP A Belag

BAUSERS
FMCPromotions Sarl
88, Rue de Luxembourg
L-6140 Brédel

Référence: 18753/PAP/60C
Le présent document appartient à ma décision
du 31/03/2025
Le Ministre des Affaires Indépendantes
Jean Gloden

01 Plan
URB_25_006_PAP_01_Pdm.dwg
AO
Partie graphique 1: Plan
1:500

02/07/2025
TK
1:500

